

MATIÈRE D'ŒUVRE ET MISE EN ŒUVRE
INSTRUCTIONS AU CENTRE D'EXAMEN
Pratique de la préparation d'une expédition

Lieu où doit se dérouler l'épreuve :

- En établissement de formation équipé d'un magasin école
- En entreprise

Matériel :

- deux bacs où seront déposés les produits de chaque préparation (1 bac par préparation)
- une table pour procéder au contrôle et à l'emballage des marchandises
- des cartons de différentes tailles
- du matériel de calage
- ciseaux, colle repositionnable, ruban adhésif
- une balance
- un matériel de manutention adapté au transport des marchandises
- prévoir de mettre des gants à la disposition du candidat.

Documents à compléter avant remise du sujet au candidat :

- **2 bons de préparation destinés au même client** : n° 315/08 et 320/08
Le bon n° 315/08 comportera une date de commande antérieure au bon n° 320/08. (Tenir compte de la date d'examen).
Préparer 5 lignes de références identiques sur les deux bons, mais dans des quantités différentes. Le bon n° 320/08 comportera une ligne de commande supplémentaire.
Toutes les rubriques seront remplies, y compris « nom » et « signature du préparateur ».
Seules les rubriques « emballer » et « observations » doivent pouvoir être complétées par le candidat.
- **Bon de livraison n° 610/08** rempli pour les rubriques « références », « désignation », « quantité commandée ». **Les rubriques « quantités livrées », « poids », « nombre de colis » seront complétées par le candidat.**

Consignes complémentaires

- ❖ Préparer plusieurs situations pour tenir compte de la rotation des candidats.
- ❖ Prévoir 2 erreurs partagées ou non entre les deux bacs :
 - 1 erreur de quantité ou de référence (stock restant en magasin : 0)
 - 1 produit abîmé, en laissant la possibilité au candidat de le remplacer

ET

une contrainte d'emballage telle que :

- produit fragile
- produit liquide à stocker debout
- produit de grande dimension.

- ❖ Prévoir une aire d'expédition.

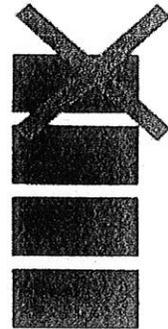
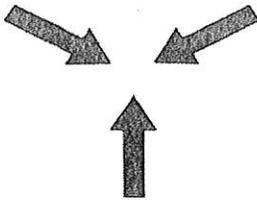
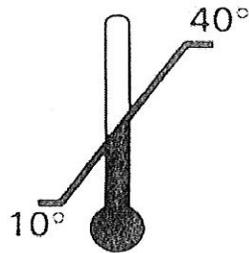
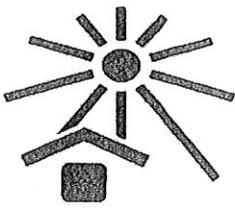
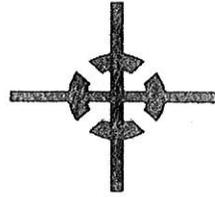
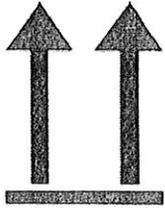
BEP Logistique et commercialisation	Code : 51 311 04	Matière d'oeuvre - phase 2	Session 2008
EP1 : Pratique des activités logistiques	Durée : 0 h 20	Coefficient épreuve 9	Page 1/6

ÉTIQUETTES D'EXPÉDITION

EXPÉDITEUR :		DESTINATAIRE :		EXPÉDITEUR :		DESTINATAIRE :	
N° B.L.	Date de livraison	N° colis		N° B.L.	Date de livraison	N° colis	
	Poids	Partie Colis			Poids	Partie Colis	

EXPÉDITEUR :		DESTINATAIRE :		EXPÉDITEUR :		DESTINATAIRE :	
N° B.L.	Date de livraison	N° colis		N° B.L.	Date de livraison	N° colis	
	Poids	Partie Colis			Poids	Partie Colis	

PICTOGRAMMES DE MANUTENTION



BEP Logistique et commercialisation	Code : 51 311 04	Matière d'oeuvre - phase 2	Session 2008
EPI : Pratique des activités logistiques	Durée : 0 h 20	Coefficient épreuve 9	Page 5/6

PRATIQUE DE LA MISE EN STOCK

THÈME

Vous êtes réceptionnaire chez ADÉSIA, entreprise située 51 rue de la Cavée, 62700 BRUAY LABUISSIÈRE. À la suite de la réception de la commande n° 56874, vous devez mettre les articles en stock.

Pour cela, vous disposez :

- du plan de l'entrepôt et de son adressage (document 1) ;
- du bon de réception n° 63666 (annexe 1).
- d'un ordinateur qui vous permet d'avoir accès au fichier des produits.

TRAVAIL À FAIRE :

1. Recherchez les adresses de stockage en utilisant l'outil informatique à votre disposition.
2. Repérez les emplacements sur le plan de l'entrepôt et établissez le circuit de mise en stock.
3. Effectuez la mise en stock des produits.
4. Rendez compte oralement des anomalies éventuellement rencontrées à votre responsable (un examinateur).

ÉVALUATION

COMPÉTENCES	ACTIVITÉS À RÉALISER
C 1.2 Décoder les plans d'implantation, d'adressage et appliquer les règles de rangement	Report des adresses de stockage Établissement du circuit de mise en stock
C 1.3 Diriger et mettre en place les colis/produits sur les emplacements	Rangement des produits
C 1.32 Détecter les anomalies et en rendre compte	Compte rendu des anomalies éventuellement rencontrées.

N.B : Le port des chaussures de sécurité est obligatoire lors de l'épreuve.

BEP LOGISTIQUE ET COMMERCIALISATION	Code 51 311 04	Sujet – Phase 2	Session 2008
EPI : Pratique des activités logistiques	Durée 0 h 20	Coefficient épreuve 9	Page 1/1

PRATIQUE DE L'EXPÉDITION

Thème

Vous travaillez au magasin des Établissements LEMAIRE où vous êtes chargé(e) de préparer les expéditions. Les livraisons sont assurées en compte propre.

TRAVAIL À FAIRE :

1. Contrôlez des préparations effectuées par vos collègues.
2. Procédez à l'emballage des produits.
3. Fermez le(s) colis et apposez les étiquettes d'expédition.
4. Complétez les documents nécessaires.
5. Apportez le(s) colis sur l'aire d'expédition.
6. Rendez compte oralement des anomalies éventuellement rencontrées à votre responsable (1 examinateur).

Documents mis à votre disposition :

- Bons de préparation n° 315/08 et 320/08 – Annexes 1 et 2
- Bon de livraison n° 610/08 – Annexe 3
- Étiquettes d'expédition - Annexe 4
- Pictogrammes

Évaluation

Compétences terminales	Activités à réaliser
C.3.32 – Renseigner les documents de livraison/transport	Renseignement des documents nécessaires
C.3.33 – Réaliser tout ou partie de l'emballage, de l'étiquetage et du marquage	Confection du (des) colis
C.3.34 – Réaliser tout ou partie du pesage et de la palettisation	Pesage du (des) colis
C.3.4. Détecter les anomalies et en rendre compte	Contrôle des produits préparés Détection des anomalies Compte rendu oral des anomalies détectées

NB – Le port des chaussures de sécurité est obligatoire lors de l'épreuve

BEP Logistique et commercialisation	Code : 51 311 04	Sujet - Phase 2	Session 2008
EP1 : Pratique des activités logistiques	Durée : 0 h 20	Coefficient épreuve 9	Page 1/1

DOCUMENT « CANDIDAT 1 »

Vous prenez votre service. Le chariot n'a pas encore été utilisé aujourd'hui. Vous devez, avec cet engin :

- Prendre en charge le chariot de l'emplacement C
- Aller prélever en marche avant les charges palettisées 1, 2 et 3 situées dans la remorque A
- Transporter ces charges palettisées en marche arrière en utilisant la voie de circulation prévue
- Déposer les charges palettisées dans la remorque B
- Aller garer le chariot dans l'emplacement C

Vous considérez alors que c'est la fin de votre journée de travail.

CRDP de MONTPELLIER
RÉSERVÉ AU SERVICE

BEP LC CAP AEM CAP VMPREA	EP 1 - Phase 1 CONDUITE CHARIOTS EP2 - Phase 1	SUJET Candidat impair Catégorie I	SESSION 2008	Page 1 sur 2
---------------------------------	--	--	------------------------	--------------

DOCUMENT « CANDIDAT 2 »

Vous prenez votre service. Le chariot n'a pas encore été utilisé aujourd'hui. Vous devez, avec cet engin :

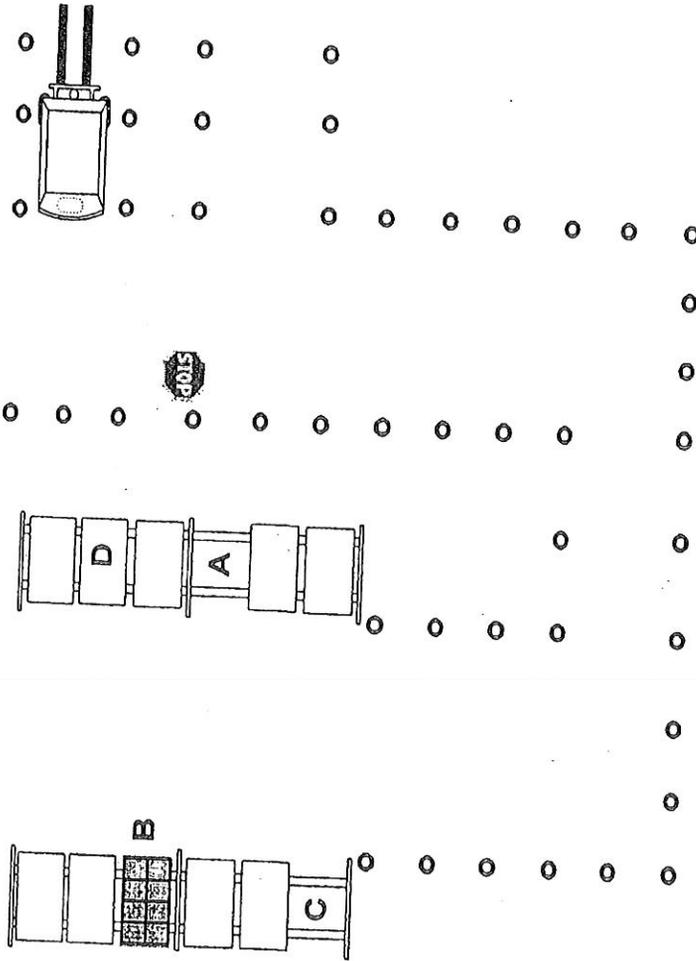
- Aller prélever, en marche arrière, la palette située à l'emplacement B en empruntant le circuit.
- Gerber cette palette à l'emplacement A.
- Prélever la charge palettisée de l'emplacement D.
- Déposer cette charge palettisée à l'emplacement C.
- Aller garer, en marche avant, le chariot dans l'espace garage.

Vous considérez alors que c'est la fin de votre journée de travail.



BEP LC CAP AEM CAP VMPREA	EP 1 - Phase 1 CONDUITE CHARIOTS EP2 - Phase 1	SUJET Candidat pair Catégorie 5	SESSION 2008	Page 1 sur 2
---------------------------------	--	--	------------------------	--------------

PARCOURS À EFFECTUER candidat 2



CRDP de MONTPELLIER
RÉSERVÉ AU SERVICE

BEP LC CAP AEM CAP VMPREA	EP 1 - Phase 1 CONDUITE CHARIOTS EP 2 - Phase 1	SUJET Candidat pair Catégorie 5	SESSION 2008	Page 2 sur 2
---------------------------------	--	--	------------------------	--------------

DOCUMENT « CANDIDAT 1 »

Vous prenez votre service. Le chariot n'a pas encore été utilisé aujourd'hui. Vous devez, avec cet engin :

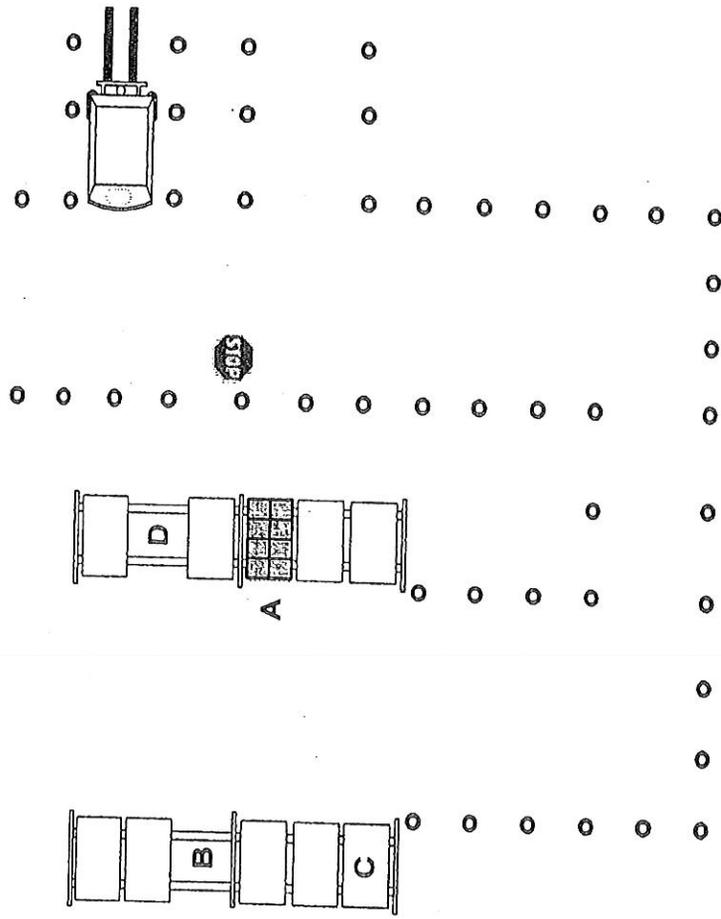
- Aller prélever, en marche arrière, la palette située à l'emplacement A en empruntant le circuit.
- Gerber cette palette à l'emplacement B.
- Prélever la charge palettisée de l'emplacement C.
- Déposer cette charge palettisée à l'emplacement D.
- Aller garer, en marche avant, le chariot dans l'espace garage.

Vous considérez alors que c'est la fin de votre journée de travail.

CRDP de MONTPELLIER
RÉSERVÉ AU SERVICE

BEP LC CAP AEM CAP VMPREA	EP 1 - Phase 1 CONDUITE CHARIOTS EP2 - Phase 1	SUJET Candidat impair Catégorie 5	SESSION 2008	Page 1 sur 2
---------------------------------	---	--	------------------------	--------------

PARCOURS À EFFECTUER candidat 1



CRDP de MONTPELLIER
RÉSERVÉ AU SERVICE

BEP LC CAP AEM CAP VMPREA	EP 1 - Phase 1 CONDUITE CHARIOTS EP2 - Phase 1	SUJET Candidat impair Catégorie 5	SESSION 2008	Page 2 sur 2
---------------------------------	--	--	------------------------	--------------

DOCUMENT « CANDIDAT 2 »

Vous prenez votre service. Le chariot n'a pas encore été utilisé aujourd'hui. Vous devez, avec cet engin :

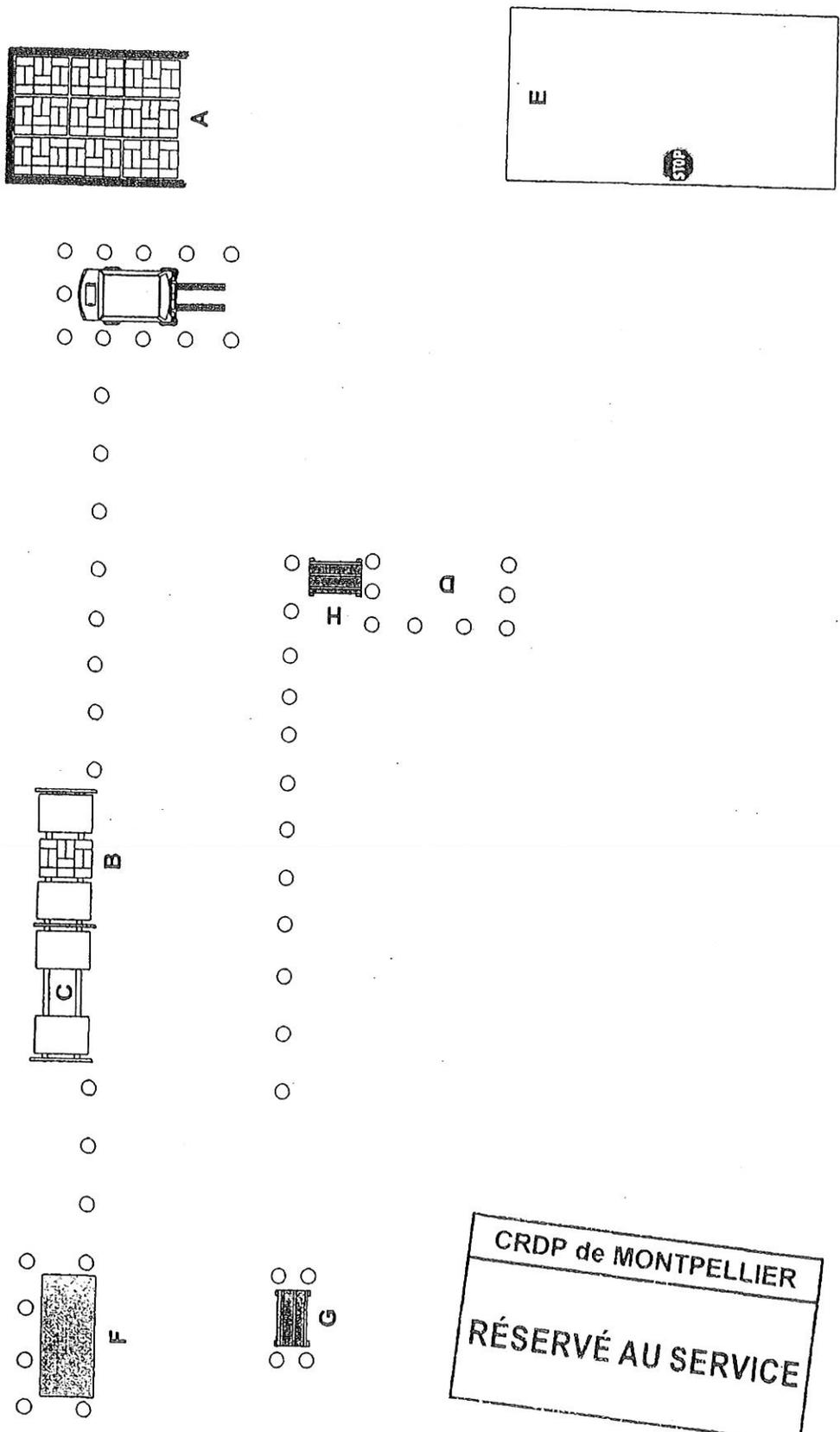
- Prendre la palette à l'emplacement A de la remorque à quai, se diriger vers le palettier, et la déposer à l'emplacement C.
- Prélever la palette de l'emplacement B du palettier et la déposer dans la remorque à l'emplacement A.
- Prendre la charge longue de l'emplacement F et se diriger vers le plan incliné E.
- S'engager sur le plan incliné E et s'arrêter à mi-pente.
- Redémarrer et se diriger vers l'emplacement D et déposer la charge longue.
- Prélever le conteneur de la pile H et aller le déposer sur la pile G.

Vous considérez alors que c'est la fin de votre journée de travail.

CRDP de MONTPELLIER
RÉSERVÉ AU SERVICE

BEP LC CAP AEM CAP VMPREA	EP 1 - Phase 1 CONDUITE CHARIOTS EP2 - Phase 1	SUJET Candidat pair Catégorie 3	SESSION 2008	Page 1 sur 2
---------------------------------	--	--	------------------------	--------------

Parcours à effectuer candidat 2



CRDP de MONTPELLIER
RÉSERVÉ AU SERVICE

BEP LC	EP 1 - Phase 1	SUJET	SESSION	Page 2 sur 2
CAP AEM	CONDUITE CHARIOTS	Candidat pair	2008	
CAP VMPREA	EP2 - Phase 1	Catégorie 3		

DOCUMENT « CANDIDAT 2 »

Vous prenez votre service. Le chariot n'a pas encore été utilisé aujourd'hui. Vous devez, avec cet engin :

- Prendre en charge le chariot de l'emplacement C
- Aller prélever en marche avant les charges palettisées 1, 2 et 3 situées dans la remorque B
- Transporter ces charges palettisées en marche arrière en utilisant la voie de circulation prévue
- Déposer les charges palettisées dans la remorque A
- Aller garer le chariot dans l'emplacement C

Vous considérez alors que c'est la fin de votre journée de travail.

CRDP de MONTPELLIER
RÉSERVÉ AU SERVICE

BEP LC CAP AEM CAP VMPREA	EP 1 - Phase 1 CONDUITE CHARIOTS EP 2 - Phase 1	SUJET Candidat pair Catégorie I	SESSION 2008	Page 1 sur 2
---------------------------------	---	--	------------------------	--------------

DOCUMENT « CANDIDAT 1 »

Vous prenez votre service. Le chariot n'a pas encore été utilisé aujourd'hui. Vous devez, avec cet engin :

- Prendre la palette à l'emplacement A de la remorque à quai, se diriger vers le palettier, et la déposer à l'emplacement B.
- Prélever la palette de l'emplacement C du palettier et la déposer dans la remorque à l'emplacement A.
- Prendre la charge longue de l'emplacement D et se diriger vers le plan incliné E.
- S'engager sur le plan incliné E et s'arrêter à mi-pente.
- Se diriger vers l'emplacement F et déposer la charge longue.
- Prélever le conteneur de la pile G et aller le déposer sur la pile H

Vous considérez alors que c'est la fin de votre journée de travail

CRDP de MONTPELLIER
RÉSERVÉ AU SERVICE

BEP LC CAP AEM CAP VMPREA	EP 1 - Phase 1 CONDUITE CHARIOTS EP2 - Phase 1	SUJET Candidat impair Catégorie 3	SESSION 2008	Page 1 sur 2
---------------------------------	--	--	------------------------	--------------

TEST THÉORIQUE

(Chariots des catégories 1,3 et 5)

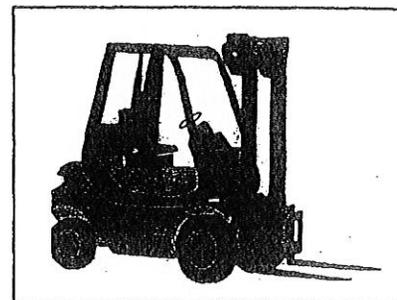
Vous répondez aux questions en cochant la case correspondant à la bonne réponse. Certaines questions peuvent entraîner plusieurs réponses valables : cochez alors les cases correspondantes. Seules les réponses totalement exactes seront prises en compte.

1 – Quel est l'intervalle qui sépare deux vérifications générales périodiques d'un chariot élévateur à conducteur porté ?

- 6 ans
- 1 an
- 6 mois
- 1 an et 6 mois

2 – Quelle est la catégorie de ce chariot et quelle est son utilisation courante ?

- Catégorie 1.
- Transporter, déplacer, élever des charges, charger et décharger les camions.
- Gerber en palettier en grande hauteur.
- Catégorie 5.
- Catégorie 3.



3 – Les vérins d'élévation sont :

- À double effet
- À simple effet

4 – Que signifie CG sur une plaque de charge ?

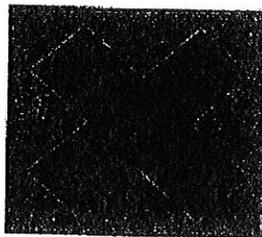
- Centre de gravité
- Hauteur d'élévation maximum
- Poids de la charge en gramme
- Côté gauche

CRDP de MONTPELLIER
RÉSERVÉ AU SERVICE

BEP LC CAP AEM CAP VMPREA	EP1 – Phase 1 Conduite de chariots EP2 – Phase 1	SUJET Test théorique n° 1	Session 2008	Page 1 sur 3
---------------------------------	--	------------------------------	-----------------	--------------

5 – Que signifie ce pictogramme ?

- Corrosif
- Nocif
- Très toxique
- Irritant
- Danger de mort
- Toxique



Xn

6 – Pour descendre une pente avec un chariot frontal en charge :

- Le faire aussi bien en marche avant qu'en marche arrière à partir du moment qu'un autre salarié guide dans la manoeuvre
- Ne pas le faire
- Le faire en marche arrière
- Le faire en marche avant, mât incliné à fond vers l'arrière

7 – Un cariste doit pénétrer à l'intérieur d'une remorque de camion avec son chariot. Un collègue de travail s'y trouve déjà avec un transpalette manuel. Le cariste :

- Attend que son collègue finisse son travail et sorte de la remorque
- Entre directement dans le véhicule
- S'arrête avant d'entrer et avertit de sa présence
- Entre directement dans le véhicule en appuyant sur l'avertisseur longuement.

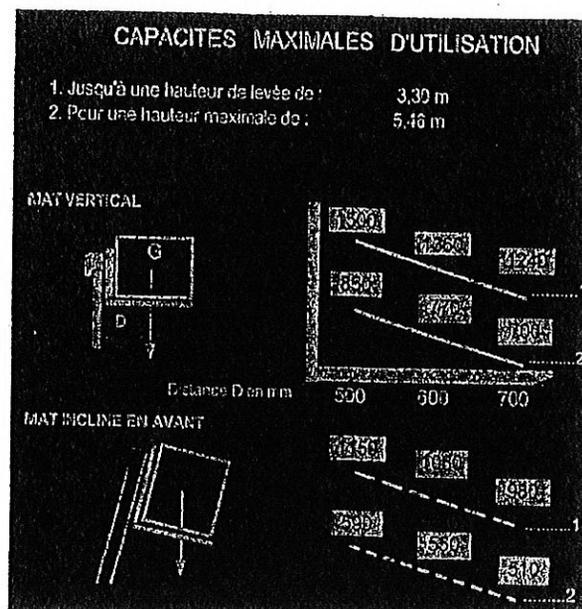
8 – Que représente la levée libre d'un chariot ?

- La hauteur maximale de levage
- La hauteur maximale de sortie du mât
- La hauteur de levage sans déploiement du mât
- La hauteur de construction



9 – Quel est le poids maximum que peut soulever ce chariot, avec un mât incliné en avant pour une palette de 1,40 m gérée à 5,46 m ?

- 700 kg.
- 550 kg.
- 510 kg.
- 980kg.
- 1360 kg.



10 – Quelle est la symbolisation NF d'un chariot à mât rétractable électrique à bandages pleins d'une capacité de 2 000 kg à 500 mm du talon des fourches ?

- F 2050 EB
- F 5020 BE
- R 2050 EB
- R 5020 BE

CRDP de MONTPELLIER
RÉSERVÉ AU SERVICE

BEP LC CAP AEM CAP VMPREA	EP1 – Phase 1 Conduite de chariots EP2 – Phase 1	SUJET Test théorique n° 1	Session 2008	Page 3 sur 3
---------------------------------	--	-------------------------------------	-----------------	--------------

TEST THÉORIQUE

(Chariots des catégories 1,3 et 5)

Vous répondez aux questions en cochant la case correspondant à la bonne réponse. Certaines questions peuvent entraîner plusieurs réponses valables : cochez alors les cases correspondantes. Seules les réponses totalement exactes seront prises en compte.

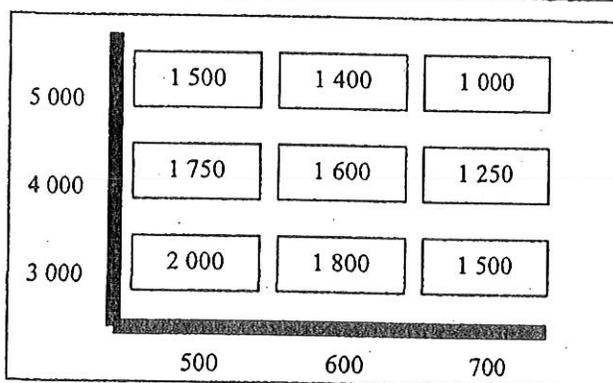
1 – Quel est le rôle du dossieret de charge ?

- Empêcher de monter sur les fourches
- Empêcher l'accès aux organes mécaniques
- Se retenir lorsqu'on est élevé sur les fourches
- Empêcher la chute d'éléments de la charge sur le cariste

2 – Que contient une batterie de chariot électrique ?

- Du liquide hydraulique
- De l'électrolyte
- De l'électrolyse
- De l'électromagnétique

3 – Jusqu'à quelle hauteur peut-on gerber une charge de 1300 kg et de 1,20 m de long ?



- 3 m
- 4 m
- 5 m
- Ce n'est pas possible

4 – Un chariot électrique à mât rétractable, capable de gerber à 6 m une charge de 2500 kg de 1,40 m de long sera symbolisé par :

- R 2570 EB
- F 2570 EB
- R 7025 BE
- F 7025 BE

CRDP de MONTPELLIER
RÉSERVÉ AU SERVICE

5 – Quelle est la signification de ce pictogramme ?

- À protéger des climats humides
- Produit imperméable
- Craint la pluie
- Craint l'humidité



6 – Dans quels cas faut-il utiliser la marche arrière ?

- Pour monter une côte, en charge comme à vide.
- Pour descendre une pente, en charge.
- Si la charge est volumineuse et qu'il n'y a pas de visibilité.
- Pour franchir une voie ferrée.

7 – Quelle est la distance minimale à respecter entre deux chariots qui se suivent ?

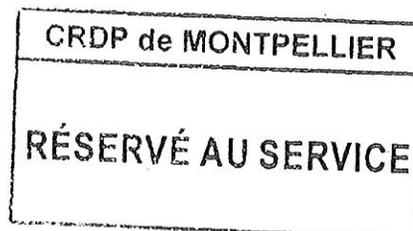
- Trois longueurs de fourche
- Trois longueurs de charge
- Trois mètres
- Trois longueurs de chariot

8 – Avec un chariot ayant ces caractéristiques : Capacité Nominale 2000 kg, d = 500 mm, mât vertical, il est possible de soulever au ras du sol :

- Une charge de 1800 kg (1 m x 0.80 m)
- Une charge de 2000 kg (1.20 m x 1.20 m)
- Une charge de 900 kg (1 m x 1 m)
- Une charge de 2000 kg (0.70 m x 0.80 m)

9 – À quelle hauteur doivent être placées les fourches d'un chariot pendant les déplacements ?

- Au ras du sol
- 15 cm
- 20 cm
- 35 cm



BEP LC CAP AEM CAP VMPREA	EP1 – Phase 1 Conduite de chariots EP2 – Phase 1	SUJET Test théorique n° 2	Session 2008	Page 2 sur 3
---------------------------------	--	------------------------------	-----------------	--------------

10 – Quel est le poids maximum que peut soulever ce chariot, avec un mât vertical pour une palette de 0,80 m gérée à 5,46 m ?

- 2200 kg
- 1800 kg
- 2000 kg
- 1500 kg
- Ce n'est pas possible

CHARIOT ÉLÉVATEUR AUTOMOTEUR

SYMBOLISATION NF F 2050 EB

CAPACITÉ NOMINALE 2000 kg 500 mm

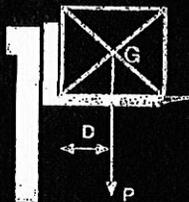
pour une hauteur de levée 3,30 m

CAPACITÉS MAXIMALES D'UTILISATION

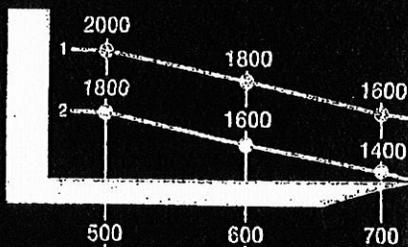
1. Jusqu'à hauteur de levée 3,30 m

2. Pour hauteur maximale de 5,46 m

mât vertical

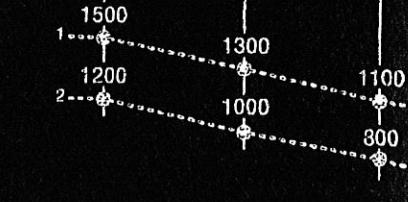


distance D : mm



mât incliné en avant





MASSE TOTALE À VIDE 4100

Masse minimale de la batterie 960

CRDP de MONTPELLIER

RÉSERVÉ AU SERVICE

TEST THÉORIQUE

(Chariots des catégories 1, 3 et 5)

Vous répondez aux questions en cochant la case correspondant à la bonne réponse. Certaines questions peuvent entraîner plusieurs réponses valables : cochez alors les cases correspondantes. Seules les réponses totalement exactes seront prises en compte.

1 – Transporter une personne sur un chariot élévateur :

- On peut le faire très exceptionnellement et sur une très courte distance
- C'est autorisé à condition d'avoir une autorisation écrite de l'employeur
- C'est interdit
- C'est autorisé en présence du supérieur hiérarchique

2 – Quelles sont les responsabilités d'un cariste ?

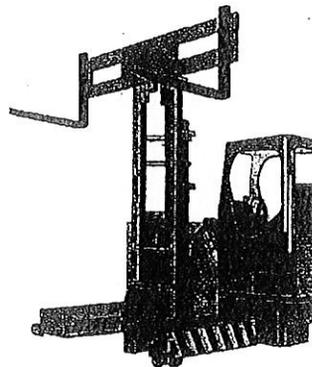
- Il est responsable des charges transportées.
- Il est responsable du réglage du moteur de son chariot.
- Il est responsable de la sécurité d'autrui.
- Il est responsable uniquement de sa sécurité.

3 – Quelle est l'instance qui contrôle la conformité du matériel de levage dans les entreprises ?

- Le CHSCT.
- Le médecin du travail.
- L'inspection du travail.
- Le service de prévention de la CRAM.
- L'organisme de contrôle technique.

4 – Quelle est la catégorie de ce chariot ?

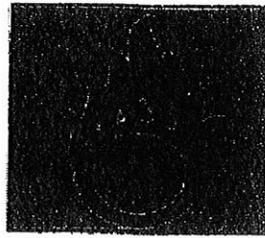
- Catégorie 1.
- Catégorie 2.
- Catégorie 3.
- Catégorie 4.
- Catégorie 5.
- Catégorie 6.



BEP LC CAP AEM CAP VMPREA	EP1 – Phase 1 Conduite de chariots EP2 – Phase 1	SUJET Test théorique n° 3	Session 2008	Page 1 sur 3
---------------------------------	--	------------------------------	-----------------	--------------

5 – Quelle est la signification de ce pictogramme ?

- Corrosif.
- Inflammable.
- Combustible
- Très inflammable
- Comburant
- Toxique.



6 – Quelles sont les deux principales causes d'accidents de chariot élévateur ?

- Conduite en état d'ivresse
- Manœuvres inappropriées
- Formation insuffisante
- Défaillance du matériel

7 – Un T.D.L. est :

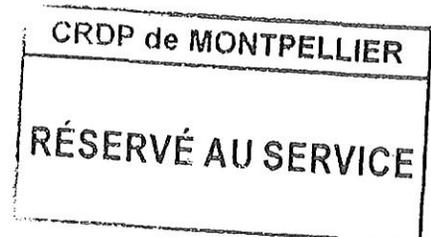
- Un traducteur de lisibilité.
- Un tablier démontable long.
- Un tablier à déplacement latéral.
- Un tablier à déplacement longitudinal.

8 – Avec un chariot ayant ces caractéristiques : Capacité Nominale 2800 kg, d = 700 mm, mât vertical, il est possible de soulever au ras du sol en prise transversale :

- Une charge de 2800 kg (2 m x 1,4 m)
- Une charge de 2800 kg (1.20 m x 1.20 m)
- Une charge de 2900 kg (1 m x 1 m)
- Une charge de 1800 kg (0.70 m x 0.80 m)

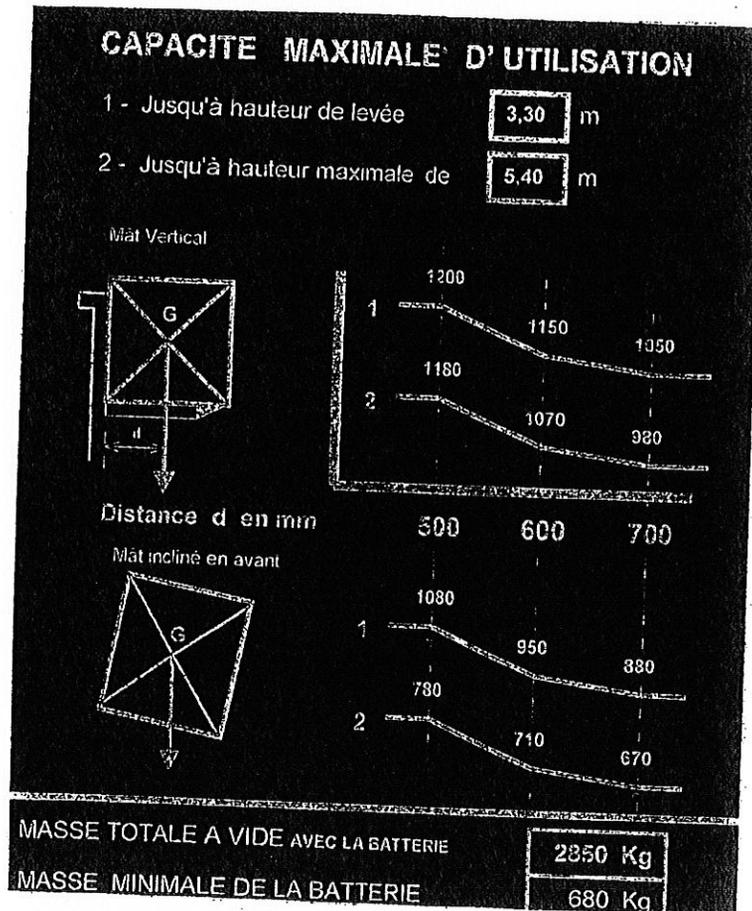
9 – À quelle hauteur doivent être placées les fourches d'un chariot pendant les déplacements ?

- Au ras du sol
- 15 cm
- 20 cm
- 35 cm



BEP LC CAP AEM CAP VMPREA	EP1 – Phase 1 Conduite de chariots EP2 – Phase 1	SUJET Test théorique n° 3	Session 2008	Page 2 sur 3
---------------------------------	--	------------------------------	-----------------	--------------

10 – Quel est le poids maximum que peut soulever ce chariot, avec un mât vertical pour une palette de 1,40 m gerbée à 3,30 m ?



- 880 kg
- 915 kg
- 1050 kg
- 1100 kg
- Ce n'est pas possible

CRDP de MONTPELLIER

RÉSERVÉ AU SERVICE

PRATIQUE DE LA MISE EN STOCK

THÈME

Vous êtes réceptionnaire chez **ADÉSIA**, entreprise située 51 rue de la Cavée, 62700 BRUAY LABUISSIÈRE. À la suite de la réception de la commande n° 56874, vous devez mettre les articles en stock.

Pour cela, vous disposez :

- du plan de l'entrepôt et de son adressage (document 1) ;
- du bon de réception n° 63666 (annexe 1).
- d'un ordinateur qui vous permet d'avoir accès au fichier des produits.

TRAVAIL À FAIRE :

1. Recherchez les adresses de stockage en utilisant l'outil informatique à votre disposition.
2. Repérez les emplacements sur le plan de l'entrepôt et établissez le circuit de mise en stock.
3. Effectuez la mise en stock des produits.
4. Rendez compte oralement des anomalies éventuellement rencontrées à votre responsable (un examinateur).

ÉVALUATION

COMPÉTENCES	ACTIVITÉS À RÉALISER
C 1.2 Décoder les plans d'implantation, d'adressage et appliquer les règles de rangement	Report des adresses de stockage Établissement du circuit de mise en stock
C 1.3 Diriger et mettre en place les colis/produits sur les emplacements	Rangement des produits
C 1.32 Détecter les anomalies et en rendre compte	Compte rendu des anomalies éventuellement rencontrées.

CRDP de MONTPELLIER
RÉSERVÉ AU SERVICE

N.B : Le port des chaussures de sécurité est obligatoire lors de l'épreuve.

BEP LOGISTIQUE ET COMMERCIALISATION	Code 51 311 04	Sujet – Phase 2	Session 2008
EP1 : Pratique des activités logistiques	Durée 0 h 20	Coefficient épreuve 9	Page 1/1

PRATIQUE DE L'EXPÉDITION

Thème

Vous travaillez au magasin des Établissements LEMAIRE où vous êtes chargé(e) de préparer les expéditions. Les livraisons sont assurées en compte propre.

TRAVAIL À FAIRE :

1. Contrôlez des préparations effectuées par vos collègues.
2. Procédez à l'emballage des produits.
3. Fermez le(s) colis et apposez les étiquettes d'expédition.
4. Complétez les documents nécessaires.
5. Apportez le(s) colis sur l'aire d'expédition.
6. Rendez compte oralement des anomalies éventuellement rencontrées à votre responsable (1 examinateur).

Documents mis à votre disposition :

- Bons de préparation n° 315/08 et 320/08 – Annexes 1 et 2
- Bon de livraison n° 610/08 – Annexe 3
- Étiquettes d'expédition - Annexe 4
- Pictogrammes



Évaluation

Compétences terminales	Activités à réaliser
C.3.32 – Renseigner les documents de livraison/transport	Renseignement des documents nécessaires
C.3.33 – Réaliser tout ou partie de l'emballage, de l'étiquetage et du marquage	Confection du (des) colis
C.3.34 – Réaliser tout ou partie du pesage et de la palettisation	Pesage du (des) colis
C.3.4. Détecter les anomalies et en rendre compte	Contrôle des produits préparés Détection des anomalies Compte rendu oral des anomalies détectées

NB – Le port des chaussures de sécurité est obligatoire lors de l'épreuve

BEP Logistique et commercialisation	Code : 51 311 04	Sujet - Phase 2	Session 2008
EPI : Pratique des activités logistiques	Durée : 0 h 20	Coefficient épreuve 9	Page 1/1

BEP LOGISTIQUE ET COMMERCIALISATION

EP1 - PRATIQUE DES ACTIVITES LOGISTIQUES

Phase 2

**PRATIQUE DE RÉCEPTION-STOCKAGE OU DE PRÉPARATION DE
COMMANDES-EXPÉDITION**

CONTRÔLE PONCTUEL

N° :

Compétences professionnelles centrées sur la réception et le stockage OU Compétences professionnelles centrées sur la préparation de commandes et l'expédition	/80
---	-----

NOM DES INTERROGATEURS	QUALITÉ (enseignant ou professionnel)	SIGNATURES

Observations :

CRDP de MONTPELLIER
RÉSERVÉ AU SERVICE

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Objectifs	Activités à réaliser	Évaluation				
		TI	I	S	TS	Total
Compétences professionnelles centrées sur la mise en stock						
C.1.2 – Décoder les plans d'implantation, d'adressage et appliquer les règles de rangement	Repérage des adresses et report sur le bon de réception					/20
	Repérage des emplacements sur le plan du magasin					/4
	Détermination de l'ordre de prélèvement					/3
C.1.12 – Manutentionner les colis/produits	Acheminement des produits en respectant les règles d'ergonomie et de sécurité en vigueur avec le matériel adapté					/5
C.1.31 – Diriger et mettre en place les produits sur les emplacements	Rangement des produits					/20
	Respect de l'ordre déterminé par le circuit					/3
	Mise en place des produits sur les emplacements					/5
C.1.32 Vérifier l'état des colis/produits en stock, détecter les anomalies et en rendre compte	Transmission des anomalies					/20
TOTAL						/80

SRDP de MONTPELLIER
RÉSERVÉ AU SERVICE

BEP Logistique et commercialisation	Code : 51 311 04	Barème - phase 2	Session 2008
EP1 : Pratique des activités logistiques	Durée : 0 h 20	Coefficient épreuve 9	Page 2/6

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Objectifs	Activités à réaliser	Évaluation				
		TI	I	S	TS	Total
Compétences professionnelles centrées sur l'expédition						
C.3.4 Vérifier l'adéquation colis/produits-commande – détecter les anomalies et en rendre compte	Contrôle de la préparation, détection des anomalies et annotation des bons de préparation - erreur de quantité ou référence - produit abîmé Compte rendu oral des anomalies Erreur de quantité ou de référence Produit abîmé					/10 /10 /5 /5
C.3.32 – Renseigner les documents de livraison/transport	Renseignement du bon de livraison					/15
C.3.33 – Réaliser tout ou partie de l'emballage, de l'étiquetage et du marquage	Emballage des produits Rédaction et positionnement de l'étiquette d'expédition Choix et positionnement des pictogrammes Respect des règles de sécurité et d'ergonomie (gestes et postures)					/23 /5
C.3.34 – Réaliser tout ou partie du pesage et de la palettisation	Pesage					/5
C. 3.35 – Regrouper les lots par destination	Acheminement des colis sur l'aire d'expédition					/2
TOTAL						/80

CRDP de MONTPELLIER
RÉSERVÉ AU SERVICE

BEP Logistique et commercialisation	Code : 51 311 04	Barème - phase 2	Session 2008
EP1 : Pratique des activités logistiques	Durée : 0 h 20	Coefficient épreuve 9	Page 3/6

CRITÈRES D'ÉVALUATION
Activités de mise en stock

C.1.2 Décoder les plans d'implantation, d'adressage et appliquer les règles de rangement		
Activité 1 : Repérage des adresses et report sur le bon de réception		/20
Base	Barème	Critères
TI	0	Aucune adresse reportée
I	5	1 à 2 adresses correctement reportées
S	10 à 15	3 à 4 adresses correctement reportées
TS	20	5 adresses correctement reportées
Activité 2 : Repérage des emplacements sur le plan du magasin		/04
TI	0	Aucun emplacement repéré
I	1	1 ou 2 emplacements repérés
S	2 à 3	3 ou 4 emplacements repérés
TS	4	5 emplacements repérés
Activité 3 : Détermination de l'ordre de prélèvement		/03
TI	0	Aucun ordre logique n'est proposé
TS	3	Ordre logique proposé
C.1.12 Manipulationner les colis/produits		
Activité 4 : Acheminement des produits en respectant les règles d'ergonomie et de sécurité en vigueur et avec le matériel adapté		/05
TI	0	Non- respect des règles de sécurité et d'ergonomie
S	2 à 4	Respect partiel des règles de sécurité et d'ergonomie
TS	5	Respect total des règles de sécurité et d'ergonomie
C.1.31 Diriger et mettre en place les colis/produits sur les emplacements		
Activité 3 : Rangement des produits		/ 20
TI	0	Les produits ne sont pas rangés aux emplacements prévus
I	1 à 9	Moins de la moitié des produits est rangée aux emplacements prévus
S	10 à 15	Plus de la moitié des produits est rangée aux emplacements prévus
TS	16 à 20	Tous les produits sont rangés aux emplacements prévus
Activité 4 : Respect de l'ordre déterminé par le circuit		/ 03
TI	0	Les produits sont rangés sans respecter le circuit
TS	3	Les produits sont rangés en respectant le circuit
Activité 5 : Mise en place des produits sur les emplacements		/ 05
TI	0	Les produits sont rangés sans soin
S	3 à 4	Les produits sont rangés avec soin
TS	5	Les produits sont rangés avec soin et l'emplacement remis en ordre
C.1.32 Vérifier l'état des colis/produits en stock, détecter les anomalies et en rendre compte		
Activité 6 : Transmission des anomalies		/ 20
TI	0	Aucun compte rendu oral
S	10	Compte rendu oral d'une seule anomalie
TS	20	Compte rendu oral complet (les 2 anomalies)

CRDP de MONTPELLIER
RÉSERVÉ AU SERVICE

CRITÈRES D'ÉVALUATION
Activités de préparation d'expédition

C.3.4 Vérifier l'adéquation colis/produits-commande - détecter les anomalies et en rendre compte		
Activité n° 1 : contrôle de la préparation		/10
- Détection des anomalies et annotation des bons de préparation : <i>erreur de quantité ou référence</i>		
Base	Barème	Critères
TI	0	N'effectue pas le contrôle
I	1 à 4	Effectue le contrôle mais ne détecte pas l'anomalie de quantité ou de référence
S	5 à 7	Détecte l'anomalie mais ne complète pas ou complète partiellement le bon de préparation concerné
TS	8 à 10	Détecte l'anomalie, réagit en conséquence et complète correctement les documents
- Détection des anomalies et annotation des bons de préparation <i>produit abîmé</i>		/10
TI	0	N'effectue pas le contrôle ou l'effectue mais ne détecte pas le produit abîmé
I	1 à 2	Effectue le contrôle, détecte le produit abîmé, mais ne réagit pas (laisse partir le produit et ne porte aucune annotation sur le bon de préparation)
S	3 à 7	Détecte l'anomalie, retire le produit abîmé mais ne le remplace pas et porte une annotation sur le bon de préparation
TS	8 à 10	Détecte l'anomalie, remplace le produit et complète correctement les documents
Activité 2 : compte rendu oral des anomalies		/5
- Erreur de quantité ou de référence		
TI	0	N'effectue aucun compte rendu oral
I	1 à 2	Effectue un compte rendu oral incomplet
TS	5	Effectue un compte rendu oral correct de l'anomalie
- Produit abîmé		/5
TI	0	N'effectue aucun compte rendu oral
I	1 à 2	Effectue un compte rendu oral incomplet
TS	5	Effectue un compte rendu oral correct de l'anomalie
C.3.32 renseigner les documents de livraison/transport		
Activité n° 3 : renseignement du bon de livraison		/15
TI	0	Ne complète pas le bon de livraison
I	1 à 7	Complète partiellement ou totalement le bon de livraison avec plusieurs erreurs
S	8 à 10	Complète totalement le bon de livraison (une erreur tolérée)
TS	11 à 15	Complète totalement le bon de livraison (tous les éléments sont justes)

CRDP de MONTPELLIER
RÉSERVÉ AU SERVICE

C.3.33 - Réaliser tout ou partie de l'emballage, de l'étiquetage et du marquage

Activité n° 4 : emballage des produits /23
 rédaction et positionnement de l'étiquette d'expédition
 choix et positionnement des pictogrammes

TI	0	Ne confectionne pas le colis ou le confectionne mais ne respecte pas les règles d'emballage et d'expédition
I	1 à 12	Respecte partiellement les règles d'emballage et de protection des produits, d'étiquetage et de marquage (pictogrammes)
S	13 à 20	Respecte les règles d'emballage et de protection des produits, d'étiquetage mais ne réalise pas ou commet une erreur dans le marquage (pictogrammes)
TS	23	Effectue correctement toutes les opérations demandées

Activité n° 5 : respect des règles de sécurité et d'ergonomie (gestes et postures) /5

TI	0	N'applique pas les règles de sécurité et d'ergonomie
I	1 à 2	Applique partiellement les règles de sécurité et d'ergonomie
TS	3 à 5	Applique les règles de sécurité et d'ergonomie

C.3.34 - Réaliser tout ou partie du pesage et de la palettisation

Activité n° 6 : pesage /5

TI	0	Ne procède pas au pesage du colis
I	1	Pèse le colis mais ne reporte pas le poids sur les documents (étiquettes d'expédition, bon de livraison) ou reporte un poids erroné
S	2 à 4	Pèse le colis mais ne reporte le poids juste que sur 1 seul document (étiquettes d'expédition ou bon de livraison)
TS	5	Pèse le colis et reporte le poids juste sur tous les documents

C.3.35 - Regrouper les lots par destination

Activité n° 7 : Acheminement des colis /2

TI	0	N'amène pas le(s) colis sur l'aire d'expédition
TS	2	Apporte le(s) colis sur l'aire d'expédition

CRDP de MONTPELLIER
 RÉSERVÉ AU SERVICE

BEP LOGISTIQUE ET COMMERCIALISATION

EP1 - PRATIQUE DES ACTIVITES LOGISTIQUES

Phase 3

PRÉSENTATION D'ACTIVITÉS LIÉES À UNE OPÉRATION DE RÉCEPTION - STOCKAGE
OU UNE OPÉRATION DE PRÉPARATION DE COMMANDES - EXPÉDITION

CONTRÔLE PONCTUEL

L.F. C./A.9915/1
N° :

Note à reporter sur le document CP-D / 50

NOM DES INTERROGÉS	QUALITÉ (enseignant ou professionnel)	SIGNATURES
Observations :		

CRDP de MONTPELLIER
RÉSERVÉ AU SERVICE

BEP LOGISTIQUE ET COMMERCIALISATION

EP1 INDICATEURS D'ÉVALUATION DE LA PRÉSENTATION
DE LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS LOGISTIQUES

Compétences centrées sur la RECEPTION – le STOCKAGE

• Participer à tout ou partie de la réception –		25 points
TI	0	Ne connaît ni la procédure de réception ni les conditions d'acceptation et de refus de marchandises.
I	1 à 12	Connaît la procédure de réception mais pas les conditions d'acceptation ou de refus de marchandises.
S	13 à 20	Connaît les conditions d'acceptation et de refus des marchandises mais la procédure est dans le désordre ou incomplète.
TS	21 à 25	Connaît la procédure de réception et les conditions d'acceptation et de refus des marchandises.
• Décoder les plans d'implantation, d'adressage et appliquer les règles de rangement –		8 points
TI	0	Ne sait ni décoder une adresse de stockage ni appliquer les règles de rangement.
I	1 à 3	Ne sait pas décoder une adresse de stockage mais sait appliquer des règles de rangement.
S	4 à 6	Sait décoder une adresse de stockage mais ne sait pas appliquer les règles de rangement.
TS	7 à 8	Sait décoder une adresse de stockage et appliquer les règles de rangement.
• Orienter, mettre en place et vérifier l'état des colis/produits en stock –		17 points
TI	0	Ne sait ni diriger, ni mettre en place les colis/produits sur les emplacements, ni détecter les anomalies.
I	1 à 8	Ne sait ni diriger, ni mettre en place les colis/produits sur les emplacements mais sait détecter les anomalies.
S	9 à 13	Sait diriger et mettre en place les colis/produits sur les emplacements mais ne sait pas détecter les anomalies.
TS	14 à 17	Sait diriger et mettre en place les colis/produits sur les emplacements et détecter les anomalies.

Compétences centrées sur la PRÉPARATION DE COMMANDES – l'EXPÉDITION

• Prendre en charge la préparation des commandes –		8 points
TI	0	Ne sait ni regrouper les éléments d'une ou plusieurs commandes, ni s'assurer de la disponibilité des colis/produits.
I	1 à 3	Ne sait pas regrouper les éléments d'une ou plusieurs commandes mais sait s'assurer de la disponibilité des colis/produits.
S	4 à 6	Sait regrouper les éléments d'une ou plusieurs commandes mais ne sait pas s'assurer de la disponibilité des colis/produits.
TS	7 à 8	Sait regrouper les éléments d'une ou plusieurs commandes et sait s'assurer de la disponibilité des colis/produits.
• Déstocker les colis/produits –		17 points
TI	0	Ne sait pas prélever les bons produits et ne respecte pas les règles de sécurité et d'intégrité des produits avec un engin inadapté.
I	1 à 8	Sait prélever les bons produits sans respecter les règles de sécurité et d'intégrité des produits, avec un engin inadapté.
S	9 à 13	Sait prélever les bons produits, en respectant les règles de sécurité et d'intégrité des produits mais avec un engin inadapté.
TS	14 à 17	Sait prélever les bons produits, à l'aide de l'engin adapté, en respectant les règles de sécurité et d'intégrité des produits.
• Préparer les expéditions –		17 points
TI	0	Ne sait réaliser ni les opérations physiques ni les opérations administratives liées à l'expédition.
I	1 à 8	Sait réaliser les opérations administratives liées à l'expédition mais pas les opérations physiques. (documents)
S	9 à 13	Sait réaliser les opérations physiques liées à l'expédition mais pas les opérations administratives (emballage...)
TS	14 à 17	Sait réaliser les opérations physiques et administratives liées à l'expédition.
• Vérifier l'adéquation colis/produits–commande, détecter les anomalies et en rendre compte –		8 points
TI	0	Ne sait ni vérifier, ni détecter les anomalies, ni en rendre compte.
I		
S	1 à 5	Sait vérifier l'adéquation colis/produits–commande et détecter les anomalies mais ne connaît pas la personne à qui en rendre compte.
TS	6 à 8	Sait vérifier l'adéquation colis/produits–commande, détecter les anomalies et en rendre compte.

CRDP de MONTPELLIER

RÉSERVE AU SERVICE

Date : _____

RECEPTION-STOCKAGE		Choix	TI	I	S	TS	Observations	
1.	Participer à tout ou partie de la réception A - identifier les colis/produits et les documents de transport B - manutentionner les colis/produits C - contrôler, accepter ou refuser tout ou partie de la livraison	<input type="checkbox"/>						/ 25
2.	A - Décoder les plans d'implantation, d'adressage et appliquer les règles de rangement	<input type="checkbox"/>						/ 8
3.	Orienter, mettre en place et vérifier l'état des colis/produits en stock A - diriger et mettre en place les colis/produits sur les emplacements B - vérifier l'état des colis/produits en stock, détecter les anomalies et rendre compte	<input type="checkbox"/>						/ 17
NOTE								/ 50

OU

PREPARATION DE COMMANDES/EXPEDITION		Choix	TI	I	S	TS	Observations	
1.	Prendre en charge la préparation des commandes A - regrouper les éléments d'une (ou plusieurs) commandes B - s'assurer de la disponibilité des colis/produits	<input type="checkbox"/>						/ 8
2.	A - Déstocker les colis/produits	<input type="checkbox"/>						/ 17
3.	Préparer les expéditions A - rassembler les informations nécessaires à l'expédition B - collecter et/ou renseigner les documents de transport C - réaliser tout ou partie de l'emballage, de l'étiquetage et du marquage D - réaliser tout ou partie du pesage et de la palettisation E - regrouper les lots par commande et/ou destination.	<input type="checkbox"/>						/ 17
4.	A - Vérifier l'adéquation colis/produits – commande et détecter les anomalies et en rendre compte	<input type="checkbox"/>						/ 8
NOTE								/ 50

Légendes :

TI Très insuffisant
I Insuffisant

S Satisfaisant
TS Très satisfaisant

(*) cocher les opérations choisies

CRDP de MONTPELLIER
RÉSERVÉ AU SERVICE

EP1 – PRATIQUE DES ACTIVITÉS LOGISTIQUES**Aide aux entretiens***(La liste des questions n'est pas exhaustive)*

Contrôle en cours de formation – contrôle ponctuel

RÉCEPTION – STOCKAGE**1. PARTICIPER À LA RÉCEPTION**

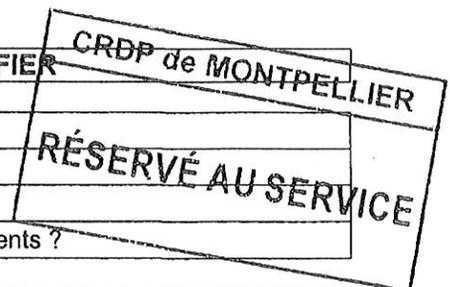
A 1	Quelles marchandises receviez-vous ? Comment étaient-elles conditionnées et/ou emballées ?
A 2	Quels sont les documents qui accompagnaient la marchandise ?
A 3	À quoi devaient servir ces documents ?
B 1	Qui déchargeait les marchandises ? Pourquoi ?
B 2	Quel matériel était utilisé ? Pourquoi ?
B 3	Où avait lieu le déchargement ? Comment était organisé le quai ?
C 1	Quels contrôles étaient effectués ? Par qui ? Pourquoi ?
C 2	Quels genres d'anomalies pouvait-il y avoir ?
C 3	Comment étaient traitées les anomalies ? Par qui ?
C 4	Était-il possible de refuser tout ou partie de la livraison ? Si oui, comment était traité le problème ? Si non, pourquoi ?

2. DÉCODER LES PLANS D'IMPLANTATION

A 1	Comment était organisé le magasin, l'entrepôt, la réserve... ?
A 2	Y avait-il un système d'adressage ? Comment était-il organisé ?
A 3	Quelles étaient les règles de rangement ? Organisation et/ou procédures ?
A 4	Y avait-il des documents particuliers utilisés pour le rangement ? Si oui, le(s)quel(s) ? Si non, pourquoi ?

3. ORIENTER, METTRE EN PLACE ET VÉRIFIER

A 1	Où était mise la marchandise en attente d'être stockée ?
A 2	Quel matériel de stockage était utilisé ? Pourquoi ?
A 3	Quel moyen de manutention était utilisé ? Pourquoi ?
A 4	Comment les produits étaient-ils affectés par rapport aux emplacements ?
B 1	Y avait-il un contrôle des colis/produits stockés ? Pourquoi ?
B 2	Comment et par qui ? Les contrôles des produits stockés étaient-ils effectués ?
B 3	Pouvait-il y avoir des anomalies dans les produits stockés ? Si oui, comment fallait-il en rendre compte ? Si non, pourquoi ?
B 4	Par qui étaient traitées les anomalies ? Comment ?



4. APPLIQUER LA CODIFICATION AUX COLIS/PRODUITS

A 1	La marchandise était-elle codifiée ? Y avait-il une référence ? Si oui, était-ce celle du fournisseur ou celle du client ? Si non, pourquoi ?
A 2	Comment les produits étaient-ils référencés ?
A 3	Avez-vous eu l'occasion de codifier des produits ? Si oui, à quoi cela devait-il servir ? Si non, pourquoi ?
A 4	Avez-vous eu l'occasion de codifier des emplacements ? Si oui, comment procédez-vous ? Si non pourquoi ?

5. SAISIR ET SUIVRE LES MOUVEMENTS

A 1	Comment se faisait la saisie de l'entrée en stock ? (matériel, document, procédure)
A 2	Qui s'occupait de la saisie ? Pourquoi ?
A 3	Quelles étaient les informations qui étaient en général saisies ?
B 1	Y avait-il un état de stock ?
B 2	Avez-vous eu l'occasion de consulter l'état de stock ? Pourquoi ?
B 3	Qui, généralement, consultait l'état de stock ? Pourquoi ?

6. EFFECTUER TOUT OU PARTIE DE L'INVENTAIRE

A 1	Avez-vous eu l'occasion de participer à un inventaire ? Si non, pourquoi ?
A 2	Quand était fait l'inventaire ? Par qui ?
A 3	Comment était fait l'inventaire ? (méthode, procédure)
B 1	Comment doit être fait l'inventaire ?
B 2	Quel document utilise-t-on pour faire l'inventaire ?
C 1	À quoi sert l'inventaire ?
C 2	Pourquoi peut-il y avoir plusieurs inventaires au cours de l'année ?
D 1	Quelles informations peut-on déduire d'un inventaire ?
D 2	Quelles vérifications peut-on faire grâce aux inventaires ?

7. DÉTECTER LES ANOMALIES

A 1	Peut-il y avoir des anomalies dans un inventaire ? Si oui, de quelle nature ? Si non, pourquoi ?
A 2	Que faut-il faire en cas d'anomalies ?

CRDP de MONTPELLIER
RÉSERVÉ AU SERVICE

PRÉPARATION DE COMMANDES - EXPÉDITION
--

1. PRENDRE EN CHARGE LA PRÉPARATION DE COMMANDES

A 1	Quel document utilisiez-vous pour la préparation des commandes ? Par qui était-il remis ?
A 2	Quelles informations figuraient sur le bon de préparation de commandes ?
A 3	Comment se faisait la préparation de commandes ? Par qui ?
B 1	Que fallait-il faire avant de pouvoir préparer une commande ? (<i>trouver le produit</i>)
B 2	Que fallait-il vérifier pour pouvoir préparer une commande ? (<i>vérifier que le produit est disponible en quantité et qualité</i>)
B 3	En cas de rupture de stock que fallait-il faire ?

2. DÉSTOCKER LES COLIS/PRODUITS
--

A 1	Comment les produits étaient-ils prélevés dans le stock ?
A 2	Comment étaient-ils manutentionnés ? Par qui ? Pourquoi ?
A 3	Quel document était utilisé ?
A 4	Comment se pratiquait la sortie de stock ? Par qui ? Pourquoi ?

3. PRÉPARER LES EXPÉDITIONS

A 1	Où étaient mises les marchandises devant être expédiées ?
A 2	Quelles étaient les informations nécessaires à l'expédition ?
B 1	Qui fournissait les documents d'expédition ? Pourquoi ?
B 2	Qui remplissait les documents d'expédition ? Pourquoi ?
C 1	Les marchandises devaient-elles être conditionnées et/ou emballées ? Si oui, pourquoi et par qui ?
C 2	Comment et par qui était fait l'étiquetage ?
C 3	Y avait-il des instructions particulières de marquage ? Pourquoi ?
C 4	Qui s'occupait du marquage ?
D 1	La marchandise était-elle pesée avant l'expédition ? Pourquoi ?
D 2	Les marchandises devaient-elle être palettisées ? Pourquoi ?
D 3	Comment et par qui était réalisée la palettisation ?
D 4	Quel était le type de filmage ? Quel film était utilisé ?
E 1	Comment étaient organisées les expéditions ?
E 2	Y avait-il des regroupements ? Si oui, lesquels ? Si non, pourquoi ?

CRDP de MONTPELLIER
RÉSERVÉ AU SERVICE

4. VÉRIFIER L'ADÉQUATION COLIS/PRODUIT – COMMANDE...

A 1	Quels contrôles devaient être pratiqués avant l'expédition ? Par qui ?
A 2	Pouvait-il y avoir des anomalies ? Si oui, lesquelles ? Si non, pourquoi ?
A 3	En cas d'anomalie, que fallait-il faire ?

5. PARTICIPER À L'EXPÉDITION

A 1	Où étaient placées les marchandises devant être chargées ?
A 2	Comment et par qui étaient accueillis les chauffeurs ?
A 3	Quels documents présentaient les chauffeurs ?
A 4	Avec quel matériel était chargée la marchandise ? Par qui ? Pourquoi ?
A 5	Y avait-il des précautions à prendre ? Si oui, lesquelles ? Si non, pourquoi ?
A 6	Quels documents étaient remis aux chauffeurs ? Pourquoi ?
A 7	Qui remplissait les documents remis aux chauffeurs ? Pourquoi ?

CRDP de MONTPELLIER
RÉSERVÉ AU SERVICE